

# Risquer la participation

PETIT CROQUIS DÉPLACÉ



ÉDITORIAL

Il pourrait paraître curieux de consacrer un éditorial à un mandat d'études parallèles. Celui dont il est question, qui concerne le réaménagement de la Place du Marché à Renens, sort pourtant de l'ordinaire. Il s'inscrit par son esprit dans le cadre plus large du processus de collaboration intercommunale pour le développement urbain de l'Ouest lausannois (SDOL), dont notre revue s'est récemment fait l'écho<sup>1</sup>. Lors du colloque organisé conjointement par TRACÉS et le quotidien *Le Temps*<sup>2</sup>, le SDOL est apparu comme l'une des démarches appliquées les plus prometteuses dans la perspective des conclusions de l'étude de l'ETH Studio Bâle, « La Suisse, portrait urbain ».

Le processus de réaménagement de la Place du Marché à Renens constitue le dernier développement en date de cette méthodologie innovante en matière d'urbanisme. La procédure retenue, inédite en Suisse romande, est celle du mandat d'études parallèles dans le cadre d'une démarche participative, où le public est invité à plusieurs reprises pour discuter du programme, assister aux présentations des projets et aux débats du jury, le choix du projet lauréat appartenant *in fine* à celui-ci. Dans les pages qui suivent, Nicolas Babey décrit en détail l'origine et les enjeux de cette opération, avant la présentation des trois projets en lice.

La phase la plus délicate de ce genre de procédure est sans doute celle du jugement des projets en public. Pour les bureaux candidats, il signifie l'épreuve de la publicité des débats. Pour les membres du jury, l'obligation d'exprimer les arguments de manière pédagogique et solidement étayée. Enfin, il peut entraîner un sentiment de frustration d'une partie du public, celle dont le choix ne correspondrait pas à celui du jury. Il importe donc au préalable d'exposer clairement les règles du jeu à l'ensemble des protagonistes.

A Renens, les trois projets en lice se sont avérés d'une qualité remarquable, ce qui a contribué au succès de la démarche. Les applaudissements concluant chacune des présentations indiquèrent que le public appréciait de découvrir par quel cheminement intellectuel chaque équipe était parvenue à élaborer son projet. L'ensemble des arguments et des questions ont permis aux futurs usagers de se faire une idée précise des enjeux du réaménagement de cette place, et notamment de faire apparaître l'importance essentielle d'un espace connexe, le carrefour entre la relation poste/gare et la rue du 14 avril. Enfin, les élus ont eu l'occasion de mieux percevoir les attentes de leurs administrés, ce qui devrait les aider à porter le projet retenu jusqu'à sa réalisation finale.

L'accompagnement des phases ultérieures de développement prolongera cette démarche participative, les groupes d'usagers étant invités à collaborer avec l'équipe lauréate. La documentation complète de cette démarche et son évaluation critique seraient alors susceptibles de permettre une adaptation souhaitable du règlement SIA 142 sur les concours.

Francesco Della Casa

<sup>1</sup> TRACÉS N°13/14 2006

<sup>2</sup> Les actes de ce colloque, intitulé « Territoire suisse, quelles visions à long terme ? », seront prochainement publiés dans TRACÉS. Dans le présent numéro, voir également pp. 26-27.